

# Comment Déposer une Demande d'Indemnisation Chômage

EN LIGNE:  
[www.labor.ny.gov](http://www.labor.ny.gov)

les salaires et les fonctions que nous utilisons pour déterminer votre taux d'indemnisation hebdomadaire.

Si les salaires sont faux ou bien s'il manque l'un quelconque des employeurs, remplissez le formulaire de Demande de reconsidération à la fin de votre manuel et renvoyez-le nous. Pour accélérer l'étude de votre demande, assurez-vous de soumettre des justificatifs de vos emplois et de vos salaires. Si vous n'avez pas de talons de fiche de paye, veuillez envoyer tout document que vous pouvez avoir pouvant être utilisé comme justificatif.

## Comment dois-je déposer ma demande d'indemnisation hebdomadaire?

Vous pouvez déposer votre demande d'indemnisation hebdomadaire sur notre site Web [www.labor.ny.gov](http://www.labor.ny.gov) (voir les heures à l'extrême gauche). Cliquez sur « Assistance chômage », puis sur le lien pour déposer votre demande d'indemnisation hebdomadaire.

Vous pouvez également faire une demande en appelant le numéro gratuit de notre système Tel-Service 1-888-581-5812. Si vous résidez en dehors de l'état de New York, appelez le 1-888-864-9920. Si vous êtes malentendant et utilisez un appareil ATS/ATME, appelez le 1-877-205-3119.

Une semaine de chômage s'étend du Lundi au Dimanche. Pour réclamer vos indemnités chaque semaine où vous n'avez pas travaillé, vous devez répondre aux questions attestant combien de jours vous étiez disponible, disposé et capable de travailler durant la semaine écoulée. Vous pouvez certifier (en ligne ou par téléphone) à partir du Dimanche jusqu'au Samedi suivant.

La première semaine de chômage de votre demande est une période de carence et n'est pas payée. Mais vous devez attester/faire la demande pour cette semaine et obtenir des crédits pour cette période avant de faire la demande d'indemnités pour les semaines suivantes de chômage.

Nous expliquons comment demander des allocations hebdomadaires sur notre site Internet et dans le guide « UI Information pour Demandeurs ». Si vous demandez vos indemnités hebdomadaires en appelant la ligne Tel-Service, ne raccro-

chez pas avant d'entendre le message indiquant que votre demande a été enregistrée et est en cours de traitement.

## Comment vais-je obtenir les paiements de mon Indemnisation Chômage (UI) ?

Il y a deux façons de recevoir les paiements de votre indemnisation chômage. Vous pouvez souscrire au Dépôt Direct pour recevoir vos indemnités directement sur votre compte courant personnel. Cette option vous permet d'avoir accès à votre indemnisation chômage de votre propre compte courant à la banque. Vous pouvez souscrire au Dépôt Direct sur notre site Internet, [www.labor.ny.gov](http://www.labor.ny.gov) lorsque vous déposez une demande, demandez vos allocations hebdomadaires, ou à tout moment de votre demande (regardez les horaires au verso). Vous avez simplement besoin de votre code banque et de votre numéro de compte courant, qui apparaissent sur vos chèques.

Si vous ne souscrivez pas au Dépôt Direct, nous déposerons vos allocations sur le compte d'une Carte de Paiement (carte bancaire). Vous recevrez la carte de paiement environ 10 jours après l'approbation de votre indemnisation. Vous devez activer cette carte en appelant le Service Clientèle Chase et en choisissant un code d'accès à six chiffres et un Code d'Identification Personnel (PIN) à quatre chiffres.

Vous pouvez utiliser votre carte pour accéder à vos allocations sans frais aux distributeurs Chase et Allpoint, ainsi que pour faire des achats dans les commerces affichant le logo MasterCard. Des frais peuvent être débités si vous utilisez cette Carte de Paiement dans des distributeurs en dehors de ce réseau agréé, et lorsque vous récupérez des espèces lors de vos achats.

## Comment puis-je obtenir plus d'informations ?

Vous trouverez des réponses à vos questions sur notre site Internet, [www.labor.ny.gov](http://www.labor.ny.gov). Pour de l'information générale sur l'assurance chômage, vous pouvez appeler le numéro vert de la ligne Tel-Service au 1-888-581-5812 (pour les résidents de New York) ou au 1-888-864-9920 (pour les résidents

en dehors de cet État). Vous pouvez aussi appeler le Centre de Réclamation Téléphonique au 1-888-209-8124 (pour les résidents de New York) ou au 1-877-358-5306 (pour les résidents en dehors de cet État).

## Comment obtenir de l'aide pour trouver un travail?

L'État a un réseau de Centres d'Emploi Tout-en-Un près de chez vous avec une équipe expérimentée qui vous aidera à identifier vos compétences, remettre votre CV à jour et à trouver votre prochain emploi. Ils ont des données sur des formations, et offre d'autres services pour vous aider à trouver un emploi. Pour le Centre Tout-en-Un le plus proche et de l'information sur des annonces d'emploi, de formation d'apprentissage ou d'allocations de formation, visitez notre site Internet, [www.labor.ny.gov](http://www.labor.ny.gov) et cliquez sur « Rechercher un travail ». Ou appelez le service d'assistance au 1-888-4-NYSDOL (1-888-469-7365).

Vous pouvez recevoir une lettre de votre branche locale du Département du Travail ou du Centre Tout-en-Un pour passer un examen d'éligibilité ou pour davantage d'aide pour votre recherche d'emploi. Vous devez vous rendre à cet entretien. Si vous ne vous y rendez pas, vous pourrez perdre vos indemnités.

**La fraude portant sur l'indemnisation chômage est un délit grave et peut entraîner de lourdes pénalités incluant des poursuites pénales et des peines de prison.**

PROTÉGER *tous les travailleurs*

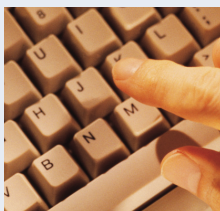
ASSISTER *le chômeur*

METTRE EN RELATION *les employeurs avec les travailleurs*

Le Département du Travail de l'État de New-York est un employeur et programme offrant l'Égalité des Chances. Des aides et services supplémentaires sont disponibles sur demande pour les personnes handicapées.



# Enregistrez votre demande en ligne sur [www.labor.ny.gov](http://www.labor.ny.gov)



## *Pour déposer votre demande sur INTERNET*

### ***- Pour déposer une demande***

Lundi-Jeudi : 7h30-19h30 ;  
Vendredi : 7h30-17h00 ;  
Week-ends : du Samedi 00h01 au Dimanche 19h00.

### ***- Pour demander une indemnité de la semaine précédente***

À partir de Dimanche : toute la journée ;  
Lundi-Vendredi : 7h30-Minuit ;  
Samedi : toute la journée.

### ***- Pour souscrire un Dépôt Direct lorsque vous déposez une demande ou lorsque vous réclamez vos indemnités hebdomadaires***

Lundi-Vendredi : 7h30-Minuit ;  
Samedi et Dimanche : toute la journée.

- Vous pouvez enregistrer une demande sur notre site Internet [www.labor.ny.gov](http://www.labor.ny.gov) (regardez les horaires à gauche).
- Cliquez sur « Assistance Chômage », puis sur le lien pour enregistrer une demande.
- Ouvrez une session avec votre numéro de Sécurité Sociale et créez un Numéro d'Identification Personnel à quatre chiffres (PIN – abréviation de Numéro d'Identification Personnel en anglais), qui doit rester confidentiel.\*
- Cliquez sur le lien pour enregistrer une demande.
- Après avoir répondu aux questions, relisez vos réponses. Corrigez toute erreur et imprimez la ou les page(s) pour votre dossier avant de soumettre la demande.
- Ensuite, imprimez la page de confirmation qui vous explique comment demander des indemnités hebdomadaires.
- Lorsque vous enregistrez votre demande sur Internet, vous pouvez remplir tous les questionnaires en ligne immédiatement plutôt que d'attendre les formulaires par courrier et de nous les retourner.

nel (PIN) à quatre chiffres qui doit rester confidentiel.\*

- Répondez aux questions demandées en parlant ou en appuyant sur les touches du téléphone. Si vous ne comprenez pas, ne répondez pas. Vous entendrez la question à nouveau.
- Lorsque vous avez terminé de répondre, vous entendrez un dernier message sur vos droits et responsabilités. Ne raccrochez pas avant la fin de ce message. Si nous avons besoin de plus d'informations sur vous, le système vous transférera auprès de spécialistes pour compléter votre réclamation. Lorsque plusieurs

appels arrivent en même temps, nous pourrons vous demander de rappeler ultérieurement; cependant, le système gardera vos réponses en mémoire. Vous devrez donc rappeler plus tard dans la semaine pour compléter votre demande.

*\*Si vous avez un handicap et vous ne pouvez pas accéder à nos services sans assistance, vous pouvez demander à une personne de vous aider. Cependant, vous devez être présent à chaque fois qu'elle accède aux services. Vous êtes responsable des actions de votre assistant. Si elle accède aux services sans vous, vous pouvez être pénalisé ou perdre vos indemnités.*

### **Quand dois-je déposer une Demande d'Indemnisation Chômage (UI – abréviation de Demande d'Indemnisation Chômage en anglais) ?**

Si vous avez travaillé dans l'État de New-York et que vous avez perdu votre emploi, vous pouvez déposer une demande UI auprès du Département du Travail de l'État de New-York. Vous devrez déposer votre demande la première semaine de votre chômage. Il est important de faire la demande rapidement puisqu'un retard peut vous coûter des indemnités.

### **Comment est-ce que je dépose une Demande d'Indemnisation Chômage (UI) ?**

La façon la plus facile et rapide est d'enregistrer sa demande sur le site Internet du Département du Travail sur [www.labor.ny.gov](http://www.labor.ny.gov). Vous pouvez aussi vous enregistrer par téléphone.

### **De quels documents ai-je besoin pour remplir une Demande d'Indemnisation Chômage (UI) ?**

- Votre numéro de Sécurité Sociale
- Votre numéro de permis de conduire de l'État de New-York ou le numéro de carte de votre véhicule motorisé (si vous en avez un)
- Votre adresse postale complète
- Un numéro de téléphone où l'on peut vous joindre de 8h00 à 17h00 du Lundi au Vendredi
- Votre numéro d'identification immigrant (A#), si vous n'êtes pas citoyen Américain
- Une copie de l'historique de vos emplois (IA 12.3) ou les références complètes avec nom, adresse et numéro de téléphone de tous vos employeurs des 18 derniers mois
- Votre salaire brut total pour tous vos employeurs

des 18 derniers mois ; on pourra vous demander des fiches de paie, formulaires W2 ou d'autres preuves de paiement.

- Les formulaires SF8 et SF50, si vous êtes un ancien employé fédéral
- Votre plus récent DD214, si vous avez servi dans l'armée durant les 18 derniers mois
- Un chèque de votre compte courant personnel afin de nous fournir votre code banque et votre numéro de compte courant si vous choisissez le Dépôt Direct pour vos allocations hebdomadaires.

Si vous n'avez pas toutes ces informations, vous pouvez toujours déposer une demande ; cependant, vos paiements pourront être différés.

### **Que se passe-t-il une fois que j'ai déposé ma demande?**

Après avoir rempli votre demande, nous vous enverrons une copie du manuel des « Informations pour les bénéficiaires de l'indemnisation chômage » (que l'on trouve également sur le site Web). Vous devez lire ce manuel pour comprendre vos droits et responsabilités.

Vous pouvez recevoir des lettres ou des appels téléphoniques du Ministère du Travail. Veuillez répondre rapidement quand nous demandons des informations par lettre ou par message téléphonique, car il y aura une date-butoir pour votre réponse. Si vous ne répondez pas dans les délais, nous déciderons si vous serez admissibles aux indemnités en nous basant sur les informations que nous avons.

Vous devez fournir des informations exactes parce qu'il y a des pénalités si vous donnez de fausses informations pour obtenir des indemnités.

### **Qui décide de mon taux d'indemnisation hebdomadaire?**

Le Ministère du Travail calcule votre taux d'indemnisation hebdomadaire en utilisant les informations de votre(vos) employeur(s). Après avoir rempli votre demande d'indemnisation chômage, on vous enverra une lettre intitulée Décision sur l'indemnisation monétaire indiquant le taux d'indemnisation hebdomadaire que vous recevrez si vous vous pouvez y prétendre. Elle récapitule

Pour enregistrer une demande par téléphone, appelez le Centre de Réclamation Téléphonique au numéro vert : 1-888-209-8124 (pour les résidents de l'État de New-York) ou au 1-877-358-5306 (pour les résidents en dehors de l'État de New-York), de 8h00 à 17h00 et du Lundi au Vendredi. Si vous utilisez un équipement TTY/TDD, vous pouvez appeler un opérateur relai au 1-800-662-1220, et demander à l'opérateur d'appeler le 1-888-783-1370. Des services de traduction sont disponibles.

- Ecoutez les choix et sélectionnez l'option pour enregistrer une nouvelle demande.
- Créez un Numéro d'Identification Person-